



SECTION  
DE LA  
MARNE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

11 mai 2020

## CHS-CT Marne Spécial Plan de Reprise d'Activité

Le CHS-CT de la Marne s'est réuni, en audio-conférence, le 7 mai 2020 avec pour thème le Plan de Reprise d'Activité (PRA).

La date du 11 mai marque la fin du confinement sans pour autant être un retour à la normale et surtout pas un retour en masse des agents.

Notre département est en zone rouge. Nous sommes dans une phase transitoire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin : certaines écoles ouvertes, collèges fermés...

**F.O.-DGFIP** a insisté sur un retour progressif. Le manque de communication, de certains chefs de services, mettent en difficulté une partie des agents suscitant incompréhension, interrogation, angoisse... Les organisations syndicales dont **F.O.-DGFIP** l'ont rappelé lors des audio-conférences précédentes. Dans ce contexte il est regrettable que la Direction n'est pas communiquée directement vers les agents.

Les chefs de services ont reçu ordre début mai, de la Direction, d'établir la liste des agents par catégorie : présentiel, télétravail, AA garde d'enfants, AA personnes fragiles. Chaque chef de service devait, jeudi 7 mai, prendre contact avec ses agents afin que chacun connaisse sa situation post-confinement.

### COVID-19 / Hygiène et Sécurité

#### ► Cas COVID-19

33 cas de suspicion ou avérés de COVID-19 au sein de la DDFiP de la Marne depuis le début de la pandémie. Pas d'hospitalisation connue par la Direction.

#### ► Nettoyage

Tous les sites sont nettoyés avant la reprise du 11 mai.

Concernant les sites avec moquette : nettoyage quotidien à Reims, devis en cours pour le site de la Direction.

#### Distance dans les services

**2m entre poste de travail  
4m<sup>2</sup> par agent**

#### ► Masques

Une livraison de 902 boîtes de masques chirurgicaux est arrivée mercredi 6 mai.

Une dotation de masques, lavables en tissu, est en attente : 4 masques par agent.

Les masques à usage unique doivent être jetés dans les poubelles « spécifiques » situées à la sortie des locaux.

### Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail provisoire : [fo.dgfip51@gmail.com](mailto:fo.dgfip51@gmail.com)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

### ► Plexiglas

Livraison de 30 plexiglas le 11 mai. La Direction est attentive à une installation correcte évitant tout aspect « dangereux » entre agent et usager.

### ► Plan et signalétique

La Direction a mis en place des plans de circulation selon les possibilités de chaque site (sens unique de circulation, éviter tout croisement entre agents...). Il est à déplorer que le CHS n'est pas eu communication des plans alors qu'ils circulent dans les services.

### ► Équipements

Gels hydroalcooliques, lingettes seront mis à disposition de tout matériel « partagé » : mopieurs, badgeuses, machines à café, fontaines à eau... Un devis est en cours pour une installation de gels hydroalcooliques à l'extérieur des bâtiments.

Chaque agent aura un flacon de gel nominatif.

Pour les agents nomades, un kit complet (gel, lingettes, gants...) est à leur disposition.



## Ressources Humaines

### ► Répartition des effectifs

Selon la direction (via le recensement des chefs de services), la répartition, prévue cette semaine des agents, est de 45 % en présentiel et de 33 % en télétravail.

L'objectif, ciblé pour fin juin, est de 56 % en présentiel et 37 % en télétravail.

### ► Congés

Le principe « classique » de demande de congé redevient la règle dans le cadre de continuité du service.

### ► Restauration collective

La période d'état d'urgence sanitaire a été prolongée jusqu'au 24 juillet 2020. L'indemnisation des frais de repas pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, débutée le 17 mars 2020 et jusqu'à son terme, continue dans le cas de fermeture des restaurants administratifs (Dossier **F.O.-DGFIP51** en un clic : [Remboursement Frais de repas](#).)

Châlons : ouverture du RIA le 11 mai avec des dispositions particulières de distanciation...

Épernay : pas d'information

Reims : réflexion sur la vente à emporter

**Possibilité de manger sur place  
sur tous les sites**

### ► Agents en difficulté

Une accompagnement des agents souffrant de risques psycho-sociaux va être mis en place avec des intervenants extérieurs via des visio-conférences...

### ► Aménagements des horaires

- **Présentiel** : la Direction n'est pas opposée à un aménagement des horaires. Une réflexion est en cours.

- **Télétravail** : le contexte actuel a accéléré sa mise en place pour réduire le nombre d'agents en présentiel, pour les personnes « fragiles », pour les personnes en « garde d'enfants »...

### Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39

Mail provisoire : [fo.dgfip51@gmail.com](mailto:fo.dgfip51@gmail.com)

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

Certains agents subissent ce télétravail se déroulant sur la semaine entière.

En accord avec le chef de service, il est possible à un agent de venir en présentiel pour faire le point (1/2 ou 1 journée par semaine).

Concernant les agents « fragiles », l'employeur suivra l'avis du médecin de prévention sur un retour ou non dans les services : certificat ou attestation de l'agent, déchargeant l'employeur, n'ayant aucune valeur.

Dans ce contexte, **F.O.-DGFIP51** a demandé que la souplesse, dans l'application des horaires de télétravail, soit accordée aux agents ce que la Direction a convenu.

**F.O.-DGFIP51** a rappelé le droit à la déconnexion garantissant les temps de repos, de congé, de vie personnelle : ne pas répondre au chef de service ou au collègue si l'agent a terminé sa journée.

Un nouveau décret, sur le télétravail, est paru le 5 mai 2020 modifiant le précédent de 2016 : [Télétravail : Décret n°2020-524 du 5 mai 2020](#)

*Rappel : dans un contexte classique, le télétravail est limité à 3 jours maximum par semaine avec des contraintes horaires imposées dans un protocole agent/employeur.*

## Missions

### ► Accueil physique

Comme durant le confinement, la règle est l'accueil à distance par téléphone ou mail. La réception physique est l'exception et uniquement sur RDV.

Pour la campagne IR, la présence de vigiles est prévue sur certains sites permettant d'autoriser l'accès uniquement aux usagers ayant un RDV. L'accueil sur RDV se fera sur 2 demi-journées/semaine au SIP de Reims et 1 demi-journée/semaine sur tous les autres SIP : 1 seul usager par box.

Un affichage renforcé sera mis en place sur les entrées des bâtiments.

Il est à noter le renfort progressif des agents du PCRFP en soutien.

### ► Télétravail

70 PC fixes « TINY » sont en cours de déploiement équipés d'écran, de clavier.

### ► Trésorerie de Vitry le François

Le déménagement, initialement prévu au début de l'été, est reporté à la fin de l'année.

### ► Trésoreries et AMF (Maires de France)

**F.O.-DGFIP51** est intervenu auprès de la Direction suite à un article paru le 21 avril sur la page d'accueil du site internet de l'Association des Maires de France (AMF) intitulé « COVID-19 Contribution de l'AMF à la préparation du déconfinement » portant des accusations gratuites à l'encontre des agents de la DGFIP et leur travail.

Le Directeur a transmis un courrier aux élus de la Marne (614 maires, parlementaires...) détaillant l'implication des agents de la DGFIP durant cette période de confinement. Le retour des élus marnais est positif saluant le travail des agents de la DGFIP.



Mouvements généraux :	
Agents administratifs	22 mai
Contrôleurs	29 mai
Inspecteurs	8 juin
Agents techniques	11 juin
Mouvements de 1 <sup>ère</sup> affectation :	
inspecteurs stagiaires:	29 mai
Agents administratifs stagiaires	27 mai

**F.O.-DGFIP51 est à vos côtés.  
Nous aurons la possibilité d'évoquer  
votre cas avec les services RH.  
Faites-nous part de votre dossier.**

## Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail provisoire : [fo.dgfip51@gmail.com](mailto:fo.dgfip51@gmail.com)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>